



01 Juin 2007

Red Bee Media choisi par LCP-Assemblée nationale

LCP-Assemblée nationale choisit de se faire accompagner par Red Bee Media, dans le cadre de l'accessibilité de ses programmes aux personnes sourdes ou malentendantes

Chaîne citoyenne, LCP-Assemblée nationale a souhaité se soumettre volontairement à l'application de la loi « Handicap » votée en février 2005, visant à rendre accessible l'ensemble des programmes des télévisions publiques et privées aux personnes sourdes ou malentendantes d'ici 2010.

LCP proposera ainsi en version sous-titrée [1] de plus de 40% de ses programmes. Pour réaliser ce projet ambitieux, LCP a fait appel à l'expertise de Red Bee Média France qui propose une technique exclusive de sous-titrage utilisant le procédé de reconnaissance vocale. Notre technologie permet d'offrir une solution fiable et flexible, que ce soit pour les programmes de stock mais également pour les émissions en direct.

« Nous sommes enthousiastes à l'idée d'apporter notre support à LCP-Assemblée nationale dans sa démarche de rendre ses programmes accessibles au plus grand nombre. Grâce à notre technique novatrice de sous-titrage vocal, les téléspectateurs bénéficieront de sous-titrages précis, ce qui est essentiel en terme d'information politique, particulièrement dans le contexte actuel des élections législatives » souligne Alex Keiller, Directeur Général de Red Bee Media France.

A partir du 10 juin 2007, LCP-Assemblée nationale proposera le sous-titrage progressif de ses émissions permettant ainsi à TOUS les téléspectateurs de suivre l'actualité politique et parlementaire avec : **Questions d'Info** , **Parlons-en** , **Entre les lignes** , **A visage découvert** , **Parlez-moi d'ailleurs** , **L'Opinion en question** , **4 Colonnes à la Une** , **Citoyen d'honneur** , **Où, quand, comment ? L'Histoire** et bien d'autres émissions.

« Cette décision reflète parfaitement l'engagement citoyen que La Chaîne Parlementaire de l'Assemblée nationale se devait d'initier pour les 5 millions de Français, sourds et malentendants, confrontés à la discrimination dans l'accès à l'information politique et parlementaire. Nous espérons que LCP sera suivie dans cette démarche par l'ensemble des chaînes thématiques, ce qui permettrait ainsi à la France de rattraper son retard dans ce

domaine par rapport aux pays européens ». précise Eve-Lise Blanc-Deleuze, Secrétaire générale de LCP-Assemblée nationale.

Les 10 et 17 Juin, les deux soirées des législatives diffusées en direct, de 19h30 à minuit sur LCP-Assemblée nationale, proposeront également une version sous-titrée pour offrir à tous les citoyens, l'accessibilité aux résultats de ces élections.

« La chaîne parlementaire signe là un bel engagement citoyen. En permettant aux publics de personnes sourdes ou malentendantes d'accéder à ses programmes d'information, LCP les conforte dans leur participation à la vie démocratique de notre pays. Il s'agit à la fois d'une belle leçon de citoyenneté et d'une référence d'accessibilité pour tout le paysage audiovisuel français » déclare Jérémie Boroy, Président de l'UNISDA [2] .

Retrouvez la Chaîne Parlementaire Assemblée nationale sur l'offre gratuite de la TNT (canal 13),

sur les bouquets des principaux opérateurs câblo-satellitaires et sur l'ADSL.

L'ensemble des programmes sur www.lcpan.fr

Contacts presse :

Red Bee Media

Les 100 ciels - Agence conseil en Relations Presse

Isabelle Bouy - Christophe Dugenet

Tel : 01 56 03 91 61 - 01 56 03 91 74

isabelle.bouy@les100ciels.fr - christophe.dugenet@les100ciels.fr

LCP Assemblée nationale

Virginie Nicolle

Tel : 01 40 63 90 87

vnicolle.lcp@assemblee-nationale.fr

[1] L'accès à la version sous-titrée, via la TNT, le câble et le satellite dépend des versions des décodeurs ou adaptateurs utilisés.

[2] L'Unisda fédère et représente les principales associations de personnes sourdes ou malentendantes en France